

Série évaluation de programme par pays
[04/2024](#)

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad

2017-2023

Réponse de la Direction

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>Recommandation 1.</p> <p>La FAO devrait continuer à rééquilibrer son programme pays au Tchad, en réduisant dans la mesure du possible la part des petits projets d'urgence de très court terme (moins d'un an) et en augmentant la part de l'aide au développement durable et à la résilience des communautés grâce à des projets plus longs (3 à 5 ans) et plus amples, en mobilisant des ressources de manière diversifiée, y compris auprès du Fonds Vert Climat et du Fonds pour l'Environnement Mondial.</p> <p>La situation actuelle favorise les projets d'urgence et de court terme. Même si la réponse aux crises ponctuelles est utile, elle ne peut constituer l'essentiel du travail de la FAO, dont les avantages comparatifs se situent plutôt autour de la résilience, du développement agricole, de l'appui institutionnel et de la gestion des ressources naturelles. Pour rééquilibrer le programme de la FAO, il sera utile de s'inspirer de la Feuille de route nationale pour la transformation des systèmes alimentaires (récente, stratégique, bien rédigée) et indispensable de mobiliser des ressources au-delà des fonds d'urgence, qui ne peuvent apporter que des soins palliatifs de court terme.</p> <p>Il est néanmoins possible de travailler sur le long terme malgré les financements courts, en enchaînant plusieurs projets de court terme pour arriver à un engagement de long terme dans une zone géographique donnée et avec un personnel et des partenaires donnés. A cet effet, la FAO devrait continuer à renforcer son équipe au sein du Bureau pays en personnel et mutualiser les ressources financières des projets (y compris des projets d'urgence) pour pérenniser une partie du personnel et des antennes de terrain, et ainsi renforcer le suivi des actions.</p>	Acceptée	<p>Faire aboutir i) le Projet « Scaling Up Resilience in Africa's Great Green Wall (SURRAGWA) Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger, Nigeria sur financement FVC pour 10 ans et ii) le projet <i>Strengthening agro-ecosystems' adaptive capacity to climate change in the Lake Chad Basin (Lac, Kanem, Bahr El Ghazal, and part of the Hadjer-Lamis Province)</i> sur financement GEF pour 5 ans. Ces projets sont soumis et en attente d'approbation par les bailleurs</p> <p>Initier et formuler d'autres projets d'urgence et de résilience, des projets de développement ou des projets de type <i>nexus</i> Humanitaire, développement et Paix de durée longue (2-5 ans).</p> <p>Renforcer l'équipe du Programme et l'Unité d'achat.</p>	FAOR et Unité Programme		Oui

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>L'appui aux chaînes de valeur a été l'un des points faibles de ce CPP, avec des activités surtout concentrées sur l'appui à la production agricole. Dans le cadre du Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires « le goût de la vie » (P2RSA), la FAO a préparé un avenant de 10 millions sur l'aspect chaîne de valeur, ce qui démontre qu'il est possible de financer ce genre de travail.</p> <p>La FAO devrait utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour toucher autant les opérateurs économiques nationaux que les marchés au niveau régional et international, par exemple au travers de systèmes ou applications d'information sur les marchés. L'ouverture du Tchad au marché extérieur doit être un des objectifs principaux de la Chambre d'Agriculture, quand elle sera fonctionnelle.</p> <p>Une autre opportunité réside dans la finance climatique. Disposant d'une expertise profonde dans le domaine des politiques et sur les procédures liées aux financements climatiques, la FAO devrait accompagner le Tchad, de manière plus prononcée, à disposer des moyens nécessaires et adéquats pour mobiliser les investissements verts tels que le FVC ou le FEM et ainsi financer davantage d'activité en faveur d'une gestion durable et non-conflictuelle des ressources naturelles.</p>					
<p>Recommandation 2.</p> <p>La FAO devrait s'attacher à améliorer les impacts de ses nombreuses activités au niveau communautaire en développant des partenariats de plus long terme avec les OP, les ONG et ANADER, en poursuivant les efforts faits dans la distribution de bonnes semences vivrières en temps opportun, la mise en œuvre des travaux hydrauliques plus attentive des normes techniques, et la mise en place systématique de quarantaines lors des opérations de restockage.</p>	Acceptée	<p>Améliorer le service d'acquisition et de distribution des semences pluviales, maraichères et outils aratoires à temps en mieux coordonnant l'implication des différentes unités et en prenant des actions à temps dès que nécessaire</p> <p>Accélérer la mise en œuvre des projets en cours en particulier la construction</p>	Toutes les unités (programme, administration, opérations, procurement)		Oui

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>Les efforts induits dans la certification et le suivi de la distribution des semences vivrières doivent être poursuivis. Les boutiques d'intrants, qui permettent une meilleure gestion de la disponibilité des intrants que les distributions saisonnières, vont être expérimentés dans le cadre du P2RSA et sont à explorer plus avant. Il faut veiller à l'application scrupuleuse de la législation semencière et en réintégrer les organisations semencières sérieuses (figurant au catalogue établi par la DSP) en tant que fournisseurs des projets distribuant des semences vivrières, conformément au principe du « mieux-disant », pas du « moins disant » comme cela a été le cas jusqu'à 2021.</p> <p>Plus généralement, la FAO étant une agence technique, elle se doit d'appliquer des normes techniques précises, y compris de délivrer des infrastructures hydrauliques fonctionnelles et de mettre en place un système de quarantaine adéquat lors les opérations de restockage.</p> <p>Il est impératif pour une meilleure efficacité sur le terrain de développer des partenariats de longue durée avec les organisations de producteurs, les ONG et les antennes locales d'ANADER, qui pourraient appuyer et suivre les activités des bénéficiaires et aider à pérenniser et capitaliser les acquis des interventions de la FAO.</p> <p>En particulier, la FAO devrait 1) aider les OP sur plusieurs cycles de production, en favorisant leur évolution en coopératives ou GIE en vue de garantir leur professionnalisation technique, financière et économique, et appuyer leur capacité non seulement de production agricole mais aussi d'organisation, de négociation collective et de commercialisation; 2) aider ces Coopératives ou GIE à se doter d'une capacité de stockage et de conservation de denrées de diverses natures: grains secs (céréales, oléagineux, protéagineux, ...), poissons frais, fumés ou séchés, fruits et légumes, tubercules, etc.).</p>		<p>des boutiques d'intrants ou la construction d'autres infrastructures (forages solaires, les puits pastoraux.) en mettant l'accent sur la qualité de service fourni</p> <p>Formuler des projets de longue durée et établir des protocoles d'accord de plus long terme avec les OP, les ONG et les services décentralisés de l'Etat avec l'objectif de professionnaliser les acteurs, de pérenniser les actions et d'avoir de l'impact à long terme</p>			

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>Recommandation 3.</p> <p>La FAO devrait aider l'État dans la mise en œuvre effective des politiques et stratégies, et dans le renforcement des institutions nationales.</p> <p>Dans le cadre de son plaidoyer en faveur d'un investissement accru dans le secteur rural, et tout en poursuivant son appui à la formulation des politiques et stratégies au niveau national, la FAO devrait accompagner l'État dans un diagnostic global du cadre juridique, réglementaire et institutionnel des différents sous-secteurs du développement rural, en identifiant les goulets d'étranglement pour la mise en œuvre des politiques, et en œuvrant à la transparence et à l'efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières allouées au secteur. Les immenses opportunités de développement rural du Tchad ne pourront être saisies tant que le secteur ne sera pas assaini.</p> <p>Les agences nationales de développement telles l'ANADER doivent être renforcées dans leur mode de fonctionnement et de gestion des ressources humaines et financières. Faute de quoi, elles resteront en dehors des circuits de financement tant nationaux qu'internationaux. L'ANLA présente un exemple intéressant, où un engagement de long terme de la CLCPRO sur l'indépendance financière de l'ANLA, la formation des cadres et une gestion transparente des ressources semblent donner de bons résultats, et sur lequel la FAO peut bâtir un argumentaire en faveur d'une meilleure gestion des ressources par les institutions nationales.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre de l'opérationnalisation de la feuille de route sur les systèmes alimentaires et la mise en application de la Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale et Halieutique (LOAH) à travers les projets en cours (P2RSA, projet financé par la Coopération suisse) ou les projets à venir.</p> <p>Initier et formuler des projets en matière des politiques et stratégies, et de renforcement des institutions nationales.</p> <p>Poursuivre le travail des revues des dépenses publiques en mettant l'accent sur les questions liées à l'amélioration de la gestion financière de l'ensemble du secteur; en maintenant l'élan et la mobilisation des ressources pour le financement du secteur agricole et alimentaire et en renforçant davantage le cadre de coordination et de concertation des acteurs du secteur agricole et alimentaire.</p>	<p>Unité du programme, Pole Gouvernance</p>		<p>Oui</p>

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>Recommandation 4.</p> <p>Les projets sur le nexus Humanitaire-Paix-Développement, ainsi que les projets de gestion des ressources naturelles et les projets visant l'autonomisation des femmes, doivent mettre l'accent sur les aspects réglementaires, institutionnels et les mécanismes d'accès aux ressources et de prévention et gestion des conflits, adoptant une approche qui implique l'ensemble des acteurs, tout en intégrant la dimension politique des conflits et en prenant en compte les éléments du Dialogue National et Inclusif.</p> <p>La forte volonté politique autour des domaines de sécurité et de cohésion sociale constitue une opportunité pour les projets PBF et autres situés au « nexus Humanitaire Développement Paix » (HDP), mais ceux-ci doivent impérativement aller au-delà des aménagements physiques permettant de réduire les conflits, et mettre également l'accent sur les aspects réglementaires et institutionnels, et sur les mécanismes de prévention et gestion des conflits, en adoptant une approche qui implique l'ensemble des acteurs, en intégrant la dimension politique des conflits et en prenant en compte les éléments du Dialogue National et Inclusif.</p> <p>L'importance des aspects de gouvernance est à signaler sur d'autres domaines, comme pour les projets de gestion des ressources naturelles et les projets visant l'autonomisation des femmes (voir aussi recommandation suivante).</p>	Acceptée	<p>La FAO a aidé le gouvernement à formuler sa politique nationale foncière qui est validée techniquement. Il faut pousser pour sa validation politique. La FAO est également sollicitée pour la formulation du code foncier et le code pastoral. Pour le code pastoral, un TCP du biennium en cours financera cette action. Mais pour le code foncier, il faut chercher d'autres financements.</p> <p>Initier et formuler d'autres projets en mettant l'accent sur les aspects réglementaires, institutionnels et les mécanismes d'accès aux ressources et de prévention et gestion des conflits. Le PBF finance ces genres de projet et la FAO avec ses approches Club Dimitra et sa participation aux politiques publiques et stratégies pourrait faire des plaidoyers pour mobiliser des ressources supplémentaires</p>	FAOR et unité de Programme		Oui
<p>Recommandation 5.</p> <p>La FAO devrait veiller à une meilleure prise en compte des dimensions genre (femmes et jeunes) et équité tout au long du cycle d'un projet : de la formulation au suivi-évaluation. La FAO devrait également s'investir sur la question de l'employabilité des jeunes ruraux.</p>	Acceptée	La FAO est actuellement impliquée dans la mise en œuvre du projet de l'observatoire de l'équité et de l'égalité de genre au Tchad. Au niveau de cet observatoire genre, plusieurs indicateurs et thématiques liées au rôle	FAOR et Unité de programme		Oui

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>La FAO devrait renforcer les capacités de son personnel et partenaires de mise en œuvre sur l'approche genre et le principe de « ne laisser personne de côté » pour qu'ils veillent à leur prise en compte dans la conception et mise en œuvre et le suivi des activités.</p> <p>Elle devrait également diffuser sa politique de parité hommes-femmes de la FAO au niveau des différents prestataires chargés de la mise en œuvre des projets afin que ces derniers se l'approprient, et l'appliquer elle-même. Cette politique implique davantage que la distribution – aussi bienvenue soit elle – d'un tiers des intrants agricoles aux femmes et leurs groupements. Elle parle également de la charge de travail des femmes, de leur accès à la terre et à d'autres ressources productives, et de leur nécessaire rôle de décideurs dans les institutions rurales, sujets sur lesquels l'aide de la FAO est nécessaire.</p> <p>La contribution des femmes à la production agricole au Tchad est importante, mais grevée par un mauvais accès à la terre et aux autres facteurs de production. Tout en continuant à les appuyer sur le plan technique, grâce à des projets ciblés sur les organisations féminines, la FAO devrait aussi essayer de favoriser l'accès et le contrôle des terres par les femmes et les jeunes à travers des études, un effort de plaidoyer et de dialogue social. Cela permettrait d'accroître la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Dans les mêmes temps, il faudrait appuyer les femmes productrices au travers d'un système de vulgarisation mieux adapté à leur besoin, pour les aider à diversifier leurs productions et à réduire leur charge de travail.</p> <p>En termes d'approche, la démultiplication des « clubs Dimitra » est souhaitable et pourrait faciliter ce genre de plaidoyer et de dialogue social. La FAO pourrait également joindre ses forces à celles d'autres agences comme la Banque mondiale, l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD, le PAM et le HCR et les ONG nationales et internationales œuvrant dans</p>		<p>de genre dans le secteur agricole sont pris en compte.</p> <p>Il faut Faire des plaidoyers et mieux informer pour susciter la candidature des femmes et jeunes pour l'application aux postes pourvus par la FAO.</p> <p>Initier et formuler des projets prenant en compte la dimension genre.</p>			

Évaluation du Programme Pays de la FAO pour le Tchad 2017-2023 – Réponse de la Direction					07/2024
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>ce domaine pour renforcer les capacités de gestion et de plaidoyer des jeunes et des femmes, pour qu'ils assurent mieux leurs rôles dans les différents groupements et instances locales de prise de décision.</p> <p>La FAO devrait également s'investir davantage sur la question de l'employabilité des jeunes ruraux, par exemple en facilitant le développement d'une fibre entrepreneuriale rurale utilisant des solutions innovantes, type « laiterie ARTINE ».</p>					

Bureau de l'évaluation
evaluation@fao.org
www.fao.org/evaluation

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie